

Chers Elus,

Notre objectif de tous vous réunir et de vous donner tous les éléments scientifiques que nous avons pu recueillir est une réussite. Vous avez d'ailleurs tous souligné l'importance et la qualité de cette réunion. Ces données scientifiques ont été validées ou complétées par des ingénieurs miniers, experts dans ce domaine. Il vous a donc été donné l'occasion unique de prendre du recul face aux arguments de l'équipe Variscan.

L'essentiel entendu et partagé par la majorité des intervenants porte sur :

- 1/Le manque de transparence démocratique que pose l'opacité du cadre administratif.
- 2/Le manque de garantie qu'apporte Variscan Mines pour la qualité de nos eaux (la notice d'impact est trop superficielle et est issue d'une entreprise privée payée par Variscan Mines).
- 3/La demande d'un délai administratif, le temps que le nouveau code minier puisse être adopté.

Ensuite, les élus se sont divisés selon leurs positions :

- 1/Pour les communes de Plélauff, Gouarec et Plouguernevel, Variscan Mines est la bienvenue. Cela va permettre de ressusciter un glorieux passé minier et alors l'opportunité économique prévaut sur le principe de précaution. Sachant que si l'on accepte les phases d'exploration qui ne créent pas d'emplois, c'est que l'on attend le filon qui permet l'exploitation. Puisque c'est si rentable, pourquoi ne pas exploiter vous-même...
- 2/Ceux qui ont encore besoin d'information, les plus nombreux et qui souhaitent inviter Variscan Mines et des scientifiques avec des arguments autres. M. le maire de Cléguérec a proposé sa salle des fêtes pour les 28, 29, 30 et 31 Juillet. Cependant, il n'y a pas de prise en charge ni de l'organisation, ni du défraiement des éventuels intervenants scientifiques de niveau international qui pourraient venir aisément corroborer les éléments qui vous ont été transmis hier.
- 3/Ceux qui, le Maire de Perret, ne laissent aucune ambiguïté à leur opposition. D'autres auraient tendance à le rejoindre mais ne se sont pas exprimés. Par expérience, ces élus sont toujours ceux qui ont pris à bras le corps le sujet et ont été chercher partout l'information.
- 4/Enfin, nos « grands élus » comme dirait René, M. René Louail, Conseiller Régional, à l'origine des vœux à l'unanimité « Pour une transparence et un vrai débat démocratique en matière de recherches minières en Bretagne » et M. Christian Derrien, Conseiller Départemental du Morbihan, qui eux étaient prêts à signer le texte qui vous avait été envoyé au préalable et modifié selon les remarques de tous les élus présents.

Je vous redonne ce texte au cas où certains d'entre vous souhaitent se regrouper et l'utiliser :

Cléguérec, le 29 juin 2015,

#### DECLARATION COMMUNE

*Nous, élus du territoire du Centre Bretagne, informons nos concitoyens que la procédure nommée « Permis Exclusif de Recherche Minière dit de Silfiac » ne nous satisfait pas.*

*Nous regrettons le cadre administratif dont l'opacité n'accorde pas, notamment, une réelle place à la démocratie.*

*En effet, les documents que nous a fourni la société Variscan Mines, filiale d'une multinationale, ne nous donnent pas de garanties suffisantes en matière de préservation de la qualité de notre eau.*

*Les perspectives d'emplois, auxquelles nous sommes tous bien entendu sensibles, sont également très hypothétiques compte-tenu des qualifications que réclame cette industrie.*

*Dans ces conditions, nous nous réservons le droit de protéger les intérêts de notre territoire.*

*Nous attendons des preuves sérieuses que cette activité ne nuira pas à l'attractivité de notre région.*

Nous vous offrons en pièce jointe nos documents, pour ceux qui ne les auraient pas encore.

Nous nous dirigeons tout droit vers l'accord de M. Macron pour Août/Septembre 2015.

Nous aurons droit, nous aussi, aux hélicoptères comme avec le permis de Merléac, et toutes les conséquences décrites dans le fichier très synthétique : « IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX EXPLORATION MINIERE VARISCAN ».

Nous rappelons à ceux que cela pourrait intéresser, les nombreuses failles administratives de ce dossier et donc un recours possible au tribunal administratif. Corinne Lepage est d'ailleurs prête à s'engager sur ce sujet, comme au PER de Loc Envel.

Et pour finir sur une petite note plus légère : Vous pouvez toujours, amis agriculteurs, vous opposer à ce que l'on vienne sur vos terres, ou accepter le petit chèque en espérant qu'ils ne trouvent pas grande chose sinon ils vont multiplier les forages !

Merci encore pour votre venue, quels que soient votre sensibilité ou votre niveau d'étude sur ce sujet pour le moins impactant pour les territoires dont vous avez la responsabilité.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations sur ce sujet.

Bien cordialement,  
Le Collectif Citoyen,